

L'Angiil vous propose un nouveau service :

Examen de Conformité Fiscale (ECF)



Depuis 2022, une nouvelle prestation de prévention fiscale voit le jour : l'**Examen de Conformité** Fiscale (ECF). Il s'applique **chaque année** à partir des exercices clos au 31 décembre 2021.

L'ECF est un **audit très encadré de 10 points parmi les plus contrôlés par l'administration fiscale**.

Cette **démarche** est **volontaire de la part du professionnel** de santé libéral **quels que soient son régime fiscal et son niveau de revenus**.

L'ECF s'achève par la **remise d'un compte-rendu de fin de mission** qui :

- ▶ conclut s'il y a, ou non, concordance, cohérence et conformité des données de l'entreprise avec les règles fiscales
- ▶ chiffre les anomalies constatées et invite le professionnel à corriger les points litigieux
- ▶ est **transmis à l'administration fiscale**
- ▶ **engage l'Angiil** (obligation de résultat).

AVANTAGES

- ▶ Limitation du risque de contrôle fiscal
- ▶ Croissance de votre fiabilité auprès des banques et administrations
- ▶ Aucune pénalité ni intérêt de retard en cas de redressement sur l'un des points validés !
- ▶ Dépôt sans pénalité de déclaration rectificative en cas d'anomalie(s) relevée(s) par l'Angiil
- ▶ Obligation de résultat : en cas de rappel d'impôt sur l'un des points validés, l'Angiil vous rembourse une partie des honoraires de l'ECF
- ▶ Dispense d'Examen Périodique de Sincérité pour l'exercice concerné
- ▶ Recommandations et soutien de l'Angiil en cas d'anomalie(s) relevée(s) pendant l'audit
- ▶ Lettre de mission définissant précisément l'intervention de l'Angiil
- ▶ Prestation déductible



Aujourd'hui, comme
demain, l'Angiil est là.

Nous vous aidons,
vous gardez le contrôle !

Seule association de
gestion agréée dirigée
par et pour des Idels !



Modalités de souscription :

- ▶ Espace privé/extranet du site angiil.com (réservé aux adhérents Angiil)
- ▶ Case « ECF » à cocher en bas de 2^e page de la déclaration 2035 (prestataire : Angiil) puis nous informer
- ▶ Mail à infos@angiil.com
- ▶ Téléphone au 05.61.58.37.37

Tarifs (TTC)	Non adhérent	Adhérent
Examen de Conformité Fiscale	180 €* 180 €* + 20% TVA	60 €* 60 €* + 20% TVA

* sur la base d'un taux de TVA à 20 %

 www.angiil.com

 infos@angiil.com

 [AssoNGIIL](https://www.facebook.com/AssoNGIIL)

 05 61 58 37 37



Association Nationale de Gestion des
Infirmières et Infirmiers Libéraux